

Zeitschrift: Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie SAK = Criminologie / Groupe Suisse de Criminologie GSC = Criminologia / Gruppo Svizzero di Criminologia GSC

Herausgeber: Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

Band: 31 (2013)

Artikel: Les dynamiques migratoires contemporaines

Autor: Wihtol de Wenden, Catherine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1051554>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les dynamiques migratoires contemporaines

CATHERINE WIHTOL DE WENDEN

Directrice de recherche au CNRS (CERI, Sciences-Po)

Table des matières

Résumé	3
1. Introduction	4
2. Un monde en mouvement	4
3. Une globalisation croissante	8
4. Des perspectives en demi-teintes	10

Résumé

Depuis ces vingt dernières années, les migrations se sont mondialisées et l'Europe est devenue l'une des premières destinations migratoires au monde, dans un contexte lui-même en pleine mutation. La crise économique de 2008 a cependant introduit une nouvelle donne par le départ des Européens vers de nouvelles destinations européennes ou vers les pays d'immigration traditionnels ou émergents, alors que les migrants vers le sud rejoignent en nombre les migrants vers le nord de la planète. Aussi, de nouvelles catégories de migrants se font jour, comme les déplacés environnementaux, les femmes constituant aujourd'hui la moitié des migrants internationaux.

L'Europe, qui peine à se reconnaître comme terre d'immigration, est fortement dépendante des flux migratoires tout en manifestant des réticences au vivre ensemble. Dans tous les pays européens, la forte segmentation du marché du travail, le vieillissement des populations autochtones, l'existence de secteurs non délocalisables, le besoin d'attirer de très hautes qualifications pour affronter une concurrence mondialisée comme celui d'employer une main d'œuvre peu qualifiée dans certains secteurs, imposent une poursuite des flux malgré la montée des intolérances et des réflexes sécuritaires ainsi que la nécessité d'inclure les migrants et ceux qui en sont issus parmi les éléments constitutifs d'une communauté évolutive de futurs citoyens.

1. Introduction

Les migrations internationales ont triplé en quarante ans, atteignant aujourd'hui quelque 240 millions de migrants internationaux (mais 740 millions environ de migrations internes). Un milliard de la population de la planète est donc en mouvement, surtout à l'intérieur de son propre pays. En Chine par exemple, on compte environ 240 millions de migrants intérieurs, soit l'équivalent de l'ensemble des migrants internationaux. Plusieurs facteurs sont susceptibles de provoquer la poursuite, lente et continue de ces migrations, plutôt que l'invasion et la conquête : les écarts démographiques entre le « nord » qui vieillit et le sud où l'on assiste à des transitions démographiques, mais aussi à des croissances fortes (Afrique subsaharienne) avec une population jeune et sous-employée, l'inégale répartition des richesses industrielles et énergétiques, les crises politiques porteuses de réfugiés et de déplacés internes, l'urbanisation galopante de la planète, le changement climatique annonciateur de déplacés environnementaux, les facilités de transport de masse, les media transnationaux qui donnent à rêver à un ailleurs plus radieux pour ceux qui sont enfermés derrière les frontières par des contrôles, les progrès de la scolarisation qui transforment la migration en un projet individuel de réussite et non plus de sacrifice limité dans le temps pour transférer des fonds à la famille. D'autres facteurs la limitent, comme l'obligation de visas pour les deux tiers de la population du monde, les politiques sécuritaires de fermeture des frontières et de déportation, les politiques de dissuasion qui laissent dans la condition de sans papiers de nombreux migrants ou provoquent des morts aux frontières des pays riches.

2. Un monde en mouvement

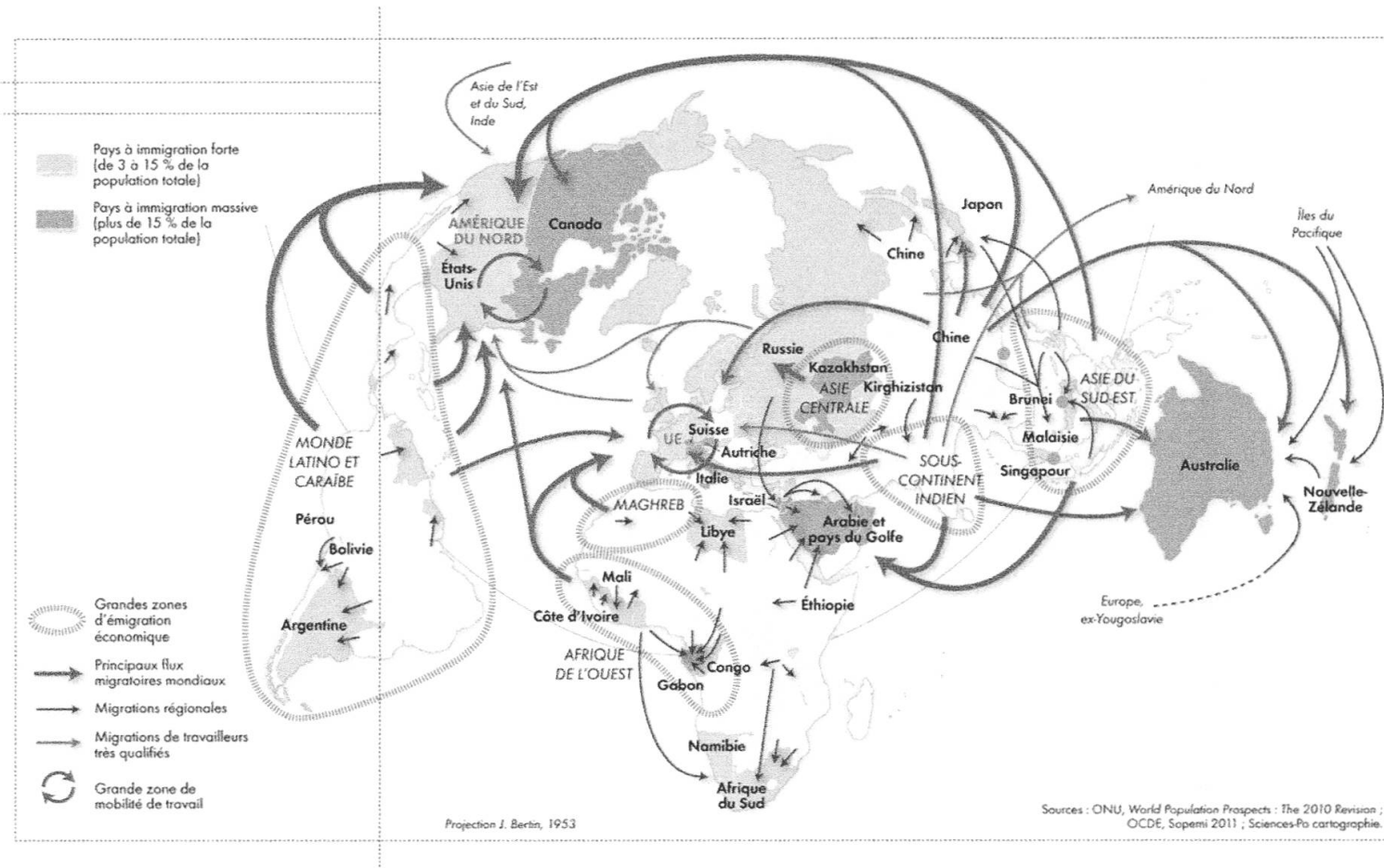
Le monde bouge, même si l'essentiel de la population mondiale demeure sédentaire (on compte environ 3,1 % seulement de la planète en situation migratoire). Ces migrations, tout en se mondialisant (peu de pays sont aujourd'hui à l'écart des dynamiques de départ, d'arrivée et de transit), se sont aussi fortement régionalisées. Des systèmes migratoires régionaux se dessinent, amorçant des complémentarités entre l'offre et la demande de main d'œuvre autour d'espaces circonscrits par des réseaux linguistiques et culturels transnationaux : le continent nord-américain, l'Amérique du sud, l'Europe et la rive sud de la méditerranée, la Russie et ses voisins, la Turquie et ses voisins, l'Asie du sud-est, le Japon et l'Australie. Beaucoup

des migrants se dirigeant vers ces régions sont aussi originaires de ces mêmes régions : Mexicains aux Etats-Unis, Andins dans le cône sud-américain, Maghrébins et Turcs en Europe, migrants d'Asie centrale en Russie, populations du sud-est asiatique au Japon, en Australie et en Corée du Sud.

Les catégories de migrants sont devenues de plus en plus floues : à la différence du passé où nombre de réfugiés, dissidents de l'est, se distinguaient fortement des travailleurs non qualifiés, aujourd'hui ce sont les mêmes qui tantôt utilisent la demande d'asile, l'accès au marché du travail ou le regroupement familial pour entrer légalement. Des sans-papiers peuvent aussi, au cours de leur vie, emprunter de nombreux statuts s'ils réussissent à se maintenir durablement sur le territoire d'accueil et s'ils sont qualifiés. Enfin, les catégories de pays elles-mêmes sont évolutives car beaucoup de pays de départ sont aussi devenus des pays d'accueil et de transit, comme le Maroc, la Turquie, ou le Mexique. De nouveaux profils de migrants sont également apparus, comme les étudiants qui entrent sur le marché du travail dans le pays de leurs études, les migrants pendulaires qui vivent sur deux espaces connectés entre eux, les déplacés environnementaux, les gardiennes des personnes âgées, les seniors qui s'installent au soleil, les travailleurs à distance du e-business, les experts très qualifiés, les femmes, qui constituent aujourd'hui la moitié des migrants internationaux.

Mais le changement le plus important est peut-être la nouvelle direction prise par les migrations, avec l'émergence du sud comme destination finale : des pays émergents comme le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, et, au nord, la Russie, des pays pétroliers comme les pays du Golfe ou l'Angola, mais aussi les pays détenteurs de ressources minières comme la Guinée. Environ 130 millions de migrants vont du sud au nord et, à un moindre degré, du nord au nord, mais près de 110 millions vont du sud au sud et du nord au sud : le sud est donc en train de devenir une destination presque aussi importante que le nord en termes de migrations. De multiples transformations en découlent. L'Europe, devenue durant ces trente dernières années, la plus grande région migratoire du monde en termes de flux, va-t-elle alors cesser d'attirer de nouveaux migrants au profit des sud ? Son mode de vie est attractif, par les images qu'elle produit à travers les media diffusés au sud, même si la situation est critique pour les plus démunis. Elle est reliée au sud par un ensemble de réseaux sans lesquels il n'y aurait pas de migrations : la communication audiovisuelle, téléphonique et internet, la proximité linguistique, l'existence de

ATLAS MIGRATIONS : pp. 10-11
ouverte, 217,6 x 127
Les flux migratoires dans le monde



Source : Catherine Whitol de Wenden, *Atlas des migrations internationales*, Autrement, Paris, 2012

liens familiaux déjà constitués avec des migrations antérieures, le voisinage géographique sont de puissants liens migratoires sans compter le passé colonial ou d'anciennes pratiques politiques d'accords bilatéraux de main d'œuvre (Turcs en Allemagne, Marocains en Espagne, Albanais et Tunisiens en Italie, Ukrainiens au Portugal). Des territoires vides aux riches ressources du sous-sol, comme la Russie, attirent encore peu les Européens. En revanche, les populations d'Asie centrale s'y déplacent (Ouzbeks, Tadjiks, Kazakhs), et la partie sibérienne est convoitée par les Chinois. Des pays du sud riches en pétrole, mais peu peuplés, n'attirent qu'une immigration de travail sans vocation à l'installation (comme les pays du Golfe), alors que d'autres deviennent des destinées migratoires de plus longue durée (Angola, Venezuela). Des pays de la rive sud de la méditerranée sont devenus, malgré eux, des sas, du fait de la pression exercée par les Européens pour qu'ils ferment leurs frontières à leurs voisins du sud, tout en accueillant à bras ouverts les touristes, les entrepreneurs, leurs diasporas qualifiées et les candidats du nord à l'installation au soleil pour la retraite. On peut étendre cette comparaison euro-méditerranéenne au Mexique et à la Turquie, devenus également des pays d'émigration, de transit et d'immigration.

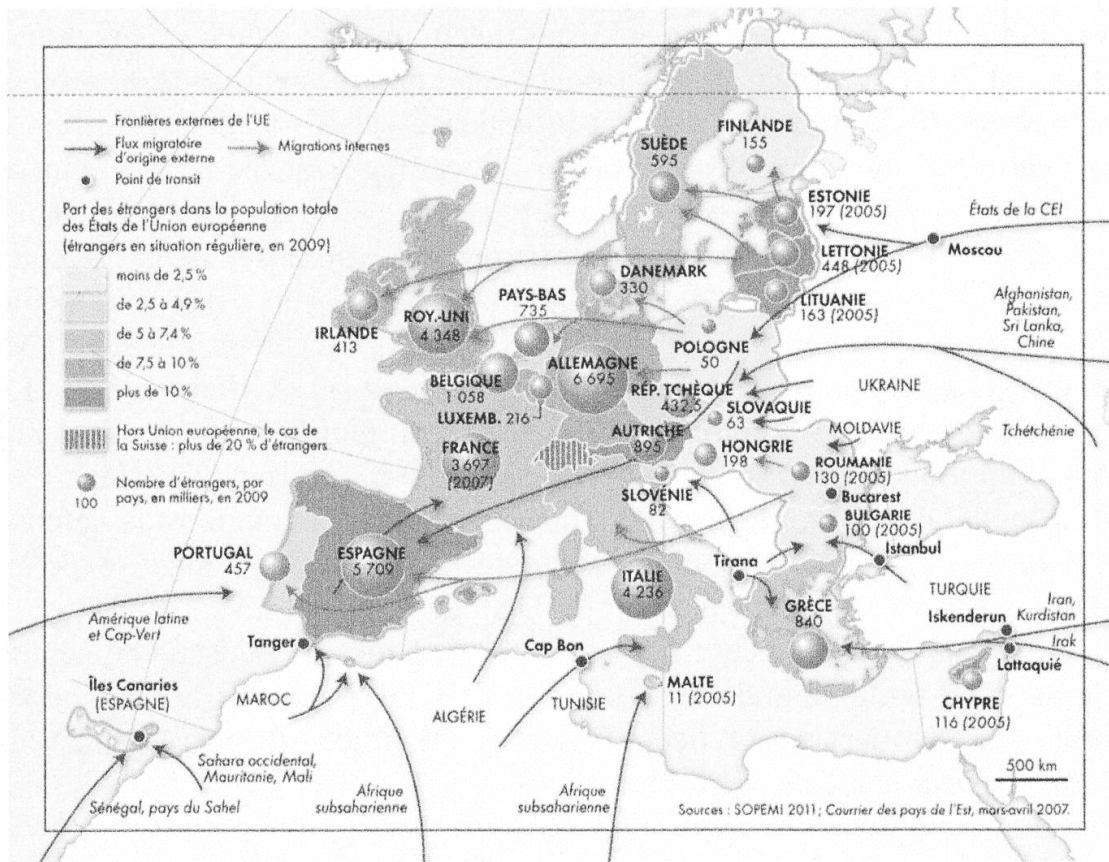
Autre transformation : les pays de destination des réfugiés. La plupart des pays d'accueil sont aujourd'hui des pays du sud, car les plus pauvres se dirigent vers les pays voisins. Même si l'Europe, les Etats-Unis, le Canada ont été et continuent d'être de grands pays d'accueil de demandeurs d'asile (qui accèdent d'ailleurs de plus en plus difficilement au statut de réfugié), ce sont l'Iran, le Pakistan, la Turquie, la Syrie, la Jordanie, le Liban qui ont accueilli ces vingt dernières années les victimes des crises du Proche et du Moyen Orient. Les révolutions arabes ont, pour l'essentiel, produit des déplacés chez leurs voisins : Libyens en Tunisie, Tunisiens en Italie et en France, Syriens en Turquie. Le continent africain, grand producteur de réfugiés, est aussi une grande zone d'accueil des déplacés forcés, internationaux et internes. Quant aux déplacés environnementaux, cantonnés pour l'essentiel au sud de la planète, il s'agit pour l'instant essentiellement de migrations du sud au sud et de migrations internes. Leur nombre, d'après les experts, pourrait cependant avoisiner celui des migrants internationaux d'aujourd'hui (soit environ 200 millions) d'ici la fin du siècle.

3. Une globalisation croissante

Ces mutations, que certains considèrent comme la seconde grande vague d'immigration de masse survenue depuis les années 1990, la première se situant entre 1860 et 1930, sont aussi affectées, par nombre de contradictions. Hier, il était souvent difficile de sortir de chez soi car les Etats les plus autoritaires considéraient leur population comme une ressource agricole, militaire et fiscale, mais il était assez facile d'aller ailleurs, car les pays d'immigration, de travail et d'installation – étaient souvent grands ouverts aux nouveaux venus. Aujourd'hui, c'est l'inverse : la chute du mur de Berlin, l'ouverture de la Chine et la généralisation de la délivrance des passeports dans les pays du sud ont créé une sorte de droit de sortie généralisé alors que le droit d'entrée s'est de plus en plus rétréci. De plus, la mondialisation valorise la mobilité pour les uns (les plus riches, les plus diplômés, les plus entrepreneurs), dans un contexte de compétition pour recruter les compétences et les talents du monde entier, et cherche à la dissuader pour les autres (les moins qualifiés, les réfugiés, les pauvres) par le régime des frontières, ouvertes aux uns et fermées ou semi-ouvertes aux autres. La pression des opinions publiques qui perçoivent les migrants comme un « problème » renforce cette tendance, alors que les pays d'accueil sont de plus en plus dépendants de l'apport démographique et de main d'œuvre, peu et très qualifiée à la fois. Les frontières sont, dans l'ensemble, fermées vers le nord et ouvertes vers le sud pour l'entrée. Nombre d'effets pervers en résultent : violations des droits de l'homme avec la multiplication des sans papiers, morts aux frontières, économie criminalisée du passage, coût de la gestion militarisée des frontières, préjudice économique lié au maintien en situation précaire des irréguliers de longue durée. Mais la pression migratoire est plus forte que les politiques de dissuasion : la migration va se poursuivre, car elle vient atténuer les grandes lignes de fracture du monde et favorise la fluidité des échanges. Autre contradiction : la coexistence d'une économie de marché où tout circule, sauf les hommes et la montée des souverainismes pour le contrôle des frontières, les Etats d'accueil restant réticents à l'idée de normes internationales qui viendraient s'imposer à leur gestion des flux. Le droit des migrations est ainsi régi par la loi du plus fort, une sorte de *Far West* international.

Malgré le fait que les migrations se soient imposées comme une donnée nouvelle dans l'espace international des Etats, beaucoup refusent cette réalité, leurs populations (au nord comme au sud) arborant une attitude de

ATLAS MIGRATIONS : p. 29
fermée 149,6 x 112,9
L'Europe des 27, terre d'immigration



Source : Catherine Wihtol de Wenden, Atlas des migrations internationales, Autrement, Paris, 2012

déni et de repli sur soi, voire d'hostilité affichée plutôt que de considérer les migrations comme élément constitutif d'une identité évolutive. Le migrant est source de bien des contradictions dans le discours international et national sur les migrations : il rapporte économiquement (351 milliard de dollars annuel de transferts de fonds, trois fois l'aide publique au développement) et constitue parfois une nécessité démographique pour le rajeunissement des populations et la compétitivité des pays d'immigration ; il suscite en même temps des inquiétudes relatives à son « intégration » et aux mutations culturelles que sa présence génère dans les sociétés d'accueil. Ces contradictions animent le discours international sur les migrations, comme la valorisation de l'économie entrepreneuriale et

les logiques qui conduisent à piller certains pays ou à rendre non compétitives leurs productions agricoles. De curieuses alliances pour l'ouverture des frontières allient les employeurs, les défenseurs des droits de l'homme, les Eglises, les protagonistes du commerce et du tourisme international. Pour la fermeture se retrouvent ensemble les partisans du protectionnisme, de la défense de l'Etat providence et les populistes. Enfin, la gouvernance mondiale des migrations, encouragée au début des années 2000 par Kofi Annan et par de nombreuses organisations internationales (ONU, HCR, OIM, OIT notamment), peine à s'imposer dans l'agenda mondial : on ne parle pas des migrations au G8, ni au G20, car le thème est considéré comme trop sensible ou pas encore d'intérêt majeur. Il va pourtant constituer l'un des plus grands enjeux du XXIème siècle. Le processus consistant à faire dialoguer, de façon multilatérale, tous les acteurs impliqués dans la dynamique des migrations (pays de départ et d'accueil, OIG, ONG, Eglises, syndicats, patronat, associations de défense des droits, associations de migrants, acteurs du développement, experts) piétine. Fin 2013, une évaluation du Dialogue de haut niveau sur la gouvernance des migrants aura lieu aux Nations Unies, organisateurs, depuis 2006, des Forums mondiaux annuels sur les migrations et le développement. Ces derniers ont eu lieu à Bruxelles, Manille, Athènes, Puerto Vallarta, Genève et à l'Ile Maurice.

4. Des perspectives en demi-teintes

C'est à l'échelon régional que les initiatives de construction d'espaces régionaux de libre circulation des personnes semblent le plus prometteuses, malgré de graves difficultés de mise en œuvre : Union Européenne pour les Européens de l'Union, Marché nordique du travail pour les pays du nord de l'Europe, mais aussi Mercosur, pour plusieurs Etats d'Amérique latine, CEDEAO (ou ECOWAS, en anglais) pour 15 pays d'Afrique de l'Ouest, ATT entre l'Australie et la Nouvelle Zélande, ALENA (mais sans libre circulation des personnes entre Etats-Unis, Canada et Mexique), migrations de courte durée devenue libres autour de la Russie et de la Turquie, ASEAN en Asie. Malgré leur fragilité et leurs faiblesses, ces initiatives régionales, souvent menacées par les crises politiques, sont porteuses de la reconnaissance de la nécessité d'accorder davantage de liberté au mouvement des personnes et de considérer positivement celui-ci.

Le droit à la mobilité tend à s'imposer comme un nouveau droit à conquérir dans l'agenda du XXI^{ème} siècle, puisque la mobilité est valorisée comme attribut de la modernité et comme facteur essentiel du développement humain (rapport du PNUD 2009, *Lever les frontières*), alors que les deux tiers de la population de la planète ne peuvent circuler librement et qu'une infime partie de ceux-ci sont aujourd'hui en mouvement. Les plus pauvres ne sont pas encore partis et ne partiront pas si vite, car pour migrer, il faut des ressources économiques, des liens familiaux ou relationnels, une langue parlée à l'étranger, des niches de travail, une connaissance des réseaux. La mobilité a commencé à s'affirmer comme bien public mondial depuis la Conférence mondiale sur la population du Caire (1994), puis dans les initiatives onusiennes de gouvernance multilatérale (2003-2006), dans les rapports internationaux sur le développement, défini aujourd'hui comme lié, à court et moyen terme aux migrations, enfin comme énonciation d'un attribut pour une citoyenneté qui dépasse les frontières, une citoyenneté du monde et non plus du seul Etat-nation.

Un monde sans frontière n'est pas dénué d'utopie car les Etats restent maîtres de la gestion de leurs frontières, même si des règles supranationales s'imposent à eux en termes d'éthique et de droits de l'homme (Convention de Genève de 1951 sur le droit d'asile, droit de vivre en famille, droits de l'enfant) ou du fait de la construction de logiques régionales, comme l'Europe, ou économiques, plus largement. Mais la fermeture des frontières est une idée fausse, coûteuse, inefficace, qui va à l'encontre de la rencontre du monde dans le monde à laquelle on assiste aujourd'hui en grandeur nature, dans un univers de plus en plus interdépendant où les migrations sont le fruit de ces interdépendances. Elles sont porteuses de globalisations contradictoires, à court terme, mais qui, loin d'aboutir à une impasse, devraient déboucher sur un monde plus fluide, un monde où tout circule y compris les personnes, un monde liquide, en quelque sorte. Le principe du droit de sortie en serait gagnant, car il pourrait alors devenir la règle et la fermeture des frontières l'exception, laissée à l'appréciation des Etats souverains et non le contraire, comme aujourd'hui, où ce sont les seuls Etats d'immigration qui décident des règles de l'immigration à l'échelle mondiale. Le migrant deviendrait alors progressivement le principal arbitre de la régulation des flux, par sa décision de partir ou de rester chez lui, en fonction de la restauration de la confiance envers son pays d'origine.

Les pays de départ commencent à leur tour à se déployer sur la scène internationale à travers leurs migrants, par la construction de politiques

diasporiques dont les instruments sont l'instauration du droit de vote dans les pays d'origine, l'acceptation du droit de vote de leurs migrants devenus binationaux dans les pays d'accueil ou des expériences de citoyenneté locale des étrangers (pays européens), la mise en place d'un soutien aux associations culturelles et religieuses, la facilitation des transferts de fonds et des investissements au pays de départ, une vaste entreprise de séduction des élites nationales pour maintenir les liens avec la diaspora vivant à l'étranger. Ils peuvent ainsi exercer une influence, voire une pression ou même une intrusion politique sur les pays d'immigration par migrants interposés à travers leur vote (cas des « Chicanos » aux Etats-Unis), leur religion, ou lors de la négociations d'accords bi- ou multilatéraux de ré-admission au pays d'origine en échange de politiques d'aides au développement et de visas pour les plus qualifiés. Enfin, ils se voient contraints à leur tour à définir des politiques d'immigration pour les migrants qui transitent ou s'installent chez eux du fait de la fermeture des frontières, au nord. Cinquante pays, tous du sud, n'ont pas encore signé la Convention de Genève sur l'asile de 1951, mais quarante-six pays, tous du sud, sont signataires de la Convention des Nations Unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leurs famille de 1990 qui sert de socle pour la gouvernance mondiale des migrations. Il reste donc beaucoup à faire pour combler l'écart entre les nouvelles configurations migratoires et l'appareil institutionnel qui sert à les gérer.

Ces mutations sont aussi de nature à transformer les cadres classiques de l'Etat-nation et de la citoyenneté dans un monde global. Alors que l'Etat-nation apparaît comme le grand perdant de ces mobilités, car il n'est plus en mesure de maîtriser sa population sur son territoire borné par ses frontières et de se prémunir contre les nouveaux arrivants, tout en étant confronté à des populations aux allégeances multiples, intégrées dans des réseaux transnationaux, la citoyenneté de son côté dépasse les liens entre le citoyen et son Etat, s'inscrivant dans une dynamique de mobilité, de dissociation d'avec la nationalité, de transnationalisme, d'identité cosmopolite et d'appel à une démocratisation du droit à la mobilité, comme attribut d'une citoyenneté moderne.